

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Wafa Assurance représentée par son Président Directeur Général monsieur Mohamed Ramsès Arroub, a déclaré le 21 décembre 2009, avoir cédé, sur le marché de blocs, le 17 décembre 2009, 2.002.456 actions Crédit du Maroc, au cours unitaire de 816,32 dh, franchissant à la baisse les seuils de participation de 33,33% et 20% dans le capital du Crédit du Maroc.

Suite à cette transaction, Wafa Assurance détient :

- directement 606.561 actions Crédit du Maroc, soit 7,27% du capital de ladite banque.
- et indirectement, 233.483 actions Crédit du Maroc, soit 2,80% du capital de ladite banque.

La participation totale de Wafa Assurance dans le capital du Crédit du Maroc est de 840.044 actions soit 10,07% du capital de ladite banque.

**Contact CDVM :**

Tél : 05 37 68 89 26

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières